

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 21 mars 2023

Le mardi 21 mars 2023 à 18 h, l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la *Fédération de la Recherche Archéologique Programmée* (FRAP) s'est réunie en visioconférence sous la présidence de Thomas Perrin.

Étaient présent·e·s ou représenté·e·s

Collège des membres actif·ve·s

Présent·e·s

archéologies (Claire Fradet), Adrien Arles, Isabelle Bertrand, Pierre-Marie Blanc, Fanny Bocquentin, Pierre Bodu, Gérald Bonnamour, Françoise Bostyn, Lucie Carpentier, Guilhem Constans, Florian Couderc, Luc Doyon, Brice Ephrem, Yan Gomez-Coutouly, Nejma Goutas, Marie-Laure Le Brazidec, Claire Manen, Ludovic Mevel, Nicolas Minvielle-Larousse, Roland Nespoulet, Thomas Perrin, Jean-Marc Pétilion, Maxence Pieters, Réjane Roure, Nicolas Valdeyron & Manon Vallée.

Excusé·e·s donnant pouvoir

au CA : Florian Baret, Marylise Onfray & Éric Robert ;
à Lucie Carpentier : Florian Leleu.

Collège des membres des membres de soutien

Présent·e·s

APAREA (Alexis Collard), Agnès Bergeret, Marie-France Creusillet, Alexia Decaix, Françoise Echasseriaud, Claire Fradet, Camielsa Prévost, Maeva Serieys & Florence Verdin

Excusé·e·s donnant pouvoir

au CA : Françoise Pujade ; à Françoise Echasseriaud : Hugues Echasseriaud & Evelyne Sanchez ; à Claire Fradet : Philippe Gavalda.

Étaient excusé·e·s

Archéologie pour tous (Roland Iribarria), *Géoarchéon* (Henri-Georges Naton), Antonin Nüsslein, Aurélien Royer et Jérôme Spiesser du collège des membres actif·ve·s.

Ordre du jour

- Rapport moral ;
- Bilan financier ;
- Renouvellement du tiers du conseil d'administration (CA).

Le président ouvre la séance en remerciant les participant·e·s et en présentant la liste des excusé·e·s. Il précise avant de passer au rapport moral qu'il sera mis en ligne sur le site de la FRAP, <https://frap-archeo-prog.org/> ainsi que les comptes annuels.

Avant de passer au rapport moral, il rappelle que la FRAP a été fondée par l'Assemblée Générale constitutive du 7 avril 2022, que la date de création officielle est le 27 avril 2022 et la publication au JO du 10 mai 2022. L'exercice 2022 s'est donc déroulé sur huit mois.

Rapport moral

1) Les membres

108 membres dont 69 membres fondateur·trice·s :

- 77 membres actif·ve·s,
- 31 membres de soutien,
- 10 personnes morales.

98 personnes physiques (64 hommes et 35 femmes) et 10 personnes morales.

Les membres de la FRAP sont répartis dans 43 départements hexagonaux et corses avec deux zones de concentration, une en Haute-Garonne et l'autre sur Paris – Île-de-France.

2) Les activités

2.1. Mise en place de la structure associative

Exécution des différentes formalités légales et création de ses moyens de fonctionnement : domiciliation, assurance, comptabilité, site Internet, etc.

2.2. Échanges avec le Ministère de la Culture (MC)

La FRAP a été créée suite au mouvement généré par la lettre ouverte signée par 1 700 personnes et publiée dans *Le Monde* du 22 février 2022, interpellant la Ministre sur la baisse annoncée des crédits d'archéologie programmée en 2022. Cette lettre a donné lieu à une réponse par communiqué de presse de la part du Ministère, ainsi qu'à un échange en visioconférence avec les responsables de la Sous-Direction de l'Archéologie (SDA), Godefroy Lissandre (sous-directeur de l'archéologie), et Christian Cribellier (conservateur général du Patrimoine) le 14 mars 2022.

Une seconde lettre a été envoyée à la nouvelle Ministre le 14 octobre 2022 pour demander des informations sur les engagements publics du MC dans le communiqué de presse de février, de ré-abonder les budgets en cours d'année, engagements non tenus à cette date. Pas de réponse officielle, mais un nouveau rendez-vous a été promis par la Sous Direction de l'Archéologie pour le début 2023, avec les deux mêmes interlocuteurs.

2.3) Enquêtes et groupes de travail

La nécessité de documenter la situation en particulier financière de l'archéologie programmée nous a amenés à mettre en ligne sur notre site <https://frap-archeo-prog.org/> les premiers formulaires d'enquête et à communiquer via divers canaux : articles de presse locale, « Café Archéo » à l'université Toulouse Jean-Jaurès en avril et échanges avec d'autres associations et partenaires de l'archéologie programmée.

2.4) Les réunions

- 07/04/2022 : assemblée générale constitutive,
- 13/04/2022 : réunion du Conseil d'Administration,
- 12/05/2022 : réunion du bureau,
- 09/06/2022 : réunion du Conseil d'Administration,
- 19/10/2022 : réunion du Conseil d'Administration.

Après appel aux questions de l'assistance sur le rapport moral, le président le met au vote.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des votes exprimés (42), présents et représentés.

Le président donne la parole à Françoise Echasseraud, trésorière, pour la présentation des comptes.

Bilan financier

Compte de résultat

Le montant total des produits est de	1 591 € (mille cinq cent quatre-vingt-onze euros)
• cotisations	1 516 € (mille cinq cent seize euros)
• vente de produit	75 € (soixante-quinze euros)
Le montant total des charges est de	623,66 €(six cent vingt-trois euros soixante-six)
• domiciliation association	166,22 €(cent soixante-six euros vingt-deux)
• assurance	120,67 €(cent vingt euros soixante-sept)
• hébergement site Internet	148,32 €(cent quarante-huit euros trente-deux)
• fournitures	101,97 €(cent un euro quatre-vingt-dix-sept)
• frais postaux	6,38 € (six euros trente-huit)
• frais bancaires	0 € (zéro euro)
	(120,06 € remboursés par le CCM : geste de bienvenue)
Les intérêts du compte épargne :	1,46 € (un euro quarante-six)
Le résultat comptable présente un excédent de	968,80 € (neuf cent soixante huit euros quatre-vingt).

Bilan

968,80 € (neuf cent soixante-huit euros quatre-vingt).

ACTIF

Disponibilité de trésorerie	968,80 € (neuf cent soixante-huit euros quatre-vingt)
• compte courant	387,34 € (trois cent quatre-vingt-sept euros trente-quatre)
• compte épargne	581,46 € (cinq cent quatre-vingt-un euros quarante-six)

PASSIF

- Excédent 968,80 € (neuf cent soixante-huit euros quatre-vingt)

Le résultat net comptable est excédentaire, la situation est satisfaisante puisque les charges fixes de l'association pour l'année 2023 sont d'ors et déjà financées.

Après appel aux questions de l'assistance sur le rapport financier, le président le met au vote.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité des votes exprimés (43), présents et représentés.

Affectation de l'excédent

Conformément à la décision du bureau, le président propose que l'excédent de l'année soit affecté aux fonds propres de l'association.

Après appel aux questions de l'assistance, le président met au vote cette proposition.

L'affectation de l'excédent est adopté à l'unanimité des votes exprimés (41), présents et représentés.

Renouvellement du tiers du CA

Conformément aux statuts, le tiers du CA doit être renouvelé chaque année. Le président rappelle les modalités statutaires de vote et en particulier que les membres ne doivent voter que pour le collège auquel ils appartiennent. Il précise que les sortant-e-s ont été désignées par tirage au sort et que les votes se feront grâce à l'outil spécifique mis à disposition par ZOOM et donc à bulletin secret.

Collège des membres actifs

Sortant-e-s : *Archéologie pour tous* (Roland Irribaria), Ludovic Mevel & Éric Thirault (démissionnaire).

Candidat-e-s : *Archéologie pour tous* (Roland Irribaria), Fanny Bocquentin & Ludovic Mevel.

Élu-e-s à l'unanimité des votes exprimés (29), présents et représentés.

Collège des membres de soutien

Sortante : Françoise Echasseraud,

Candidate : Françoise Echasseraud.

Élue à l'unanimité des votes exprimés (30), présents et représentés.

Après avoir remercié les participants à cette AGO, le président lève la séance à 18 h 35.

À Toulouse, le 30 mars 2023

Le président,
Thomas Perrin

Le secrétaire,
Jean-Marc Pétilion



FRAP - Fédération de la Recherche

Archéologique Programmée

15 rue des Halles 75001 PARIS I

frap-archeo-prog.org

contact@frap-archeo-prog.org

RNA W751265008

SIRET 913 998 803 00013 - APE 94.99Z